

Bulletin municipal

Juillet

2014

Béal de la Vernède

Bief ou Béal ?

- **Bief** : Un canal de dérivation qui amène l'eau à une machine hydraulique.
- **Béal** : D'origine occitane, Petit canal servant à irriguer les près ou les cultures et à amener l'eau aux machines Hydrauliques.

Sur le cadastre Napoléonien ce canal s'appelait « **Béal de la Vernède** ». Nous l'appellerons donc ainsi dans nos propos.



L'eau mère entre sur le territoire de la commune par l'est.
A cet endroit elle reçoit un de ses affluents « le ruisseau de la Valette ». En amont elle alimente 3 canaux.



Quelques mètres plus loin on trouve l'ouvrage de capture.

Petit barrage



qui permet de rehausser le niveau de l'eau

Une trappe permettant de fermer le canal et le premier petit pont qui enjambe le Béal de la Vernède.

Qui partait alimenter moulin, canaux d'irrigation, et autres machines



Le mot du maire.

Au mois de mars une nouvelle équipe a été élue pour conduire l'avenir et la prospérité de notre commune.

Pour mon premier mandat en tant que maire je tiens à remercier tous les anciens élus, qui ont consacré beaucoup de temps au service de la commune durant leur mandat. Auprès d'eux j'ai beaucoup appris. Pour tout ce qu'ils ont apporté à notre collectivité, par leur implication et leurs compétences malgré leur vie professionnelle et familiale, je leur exprime toute ma gratitude et ma reconnaissance.

Le nouveau conseil, soucieux de remplir cette mission certes pressante, exigeante et passionnante à la fois se devra d'être performant et à l'écoute de tous.

Lors de ce mandat l'intercommunalité va être renforcée. Le travail en commun sera plus que jamais d'actualité.

Nous devons anticiper aujourd'hui ce qui nous sera imposé demain par l'état.

Ce qui impliquera aux différentes collectivités de mutualiser leurs moyens, afin de réussir les transitions inévitables ensemble et en concertation.

Je souhaite à tous de bonnes vacances



○-----○-----○

Bonnes vacances



Conseils municipaux

Vous trouverez dans cette rubrique les résumés des principales délibérations :

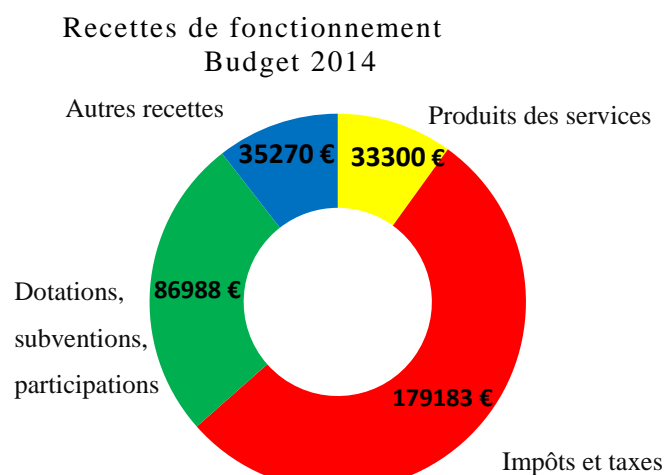
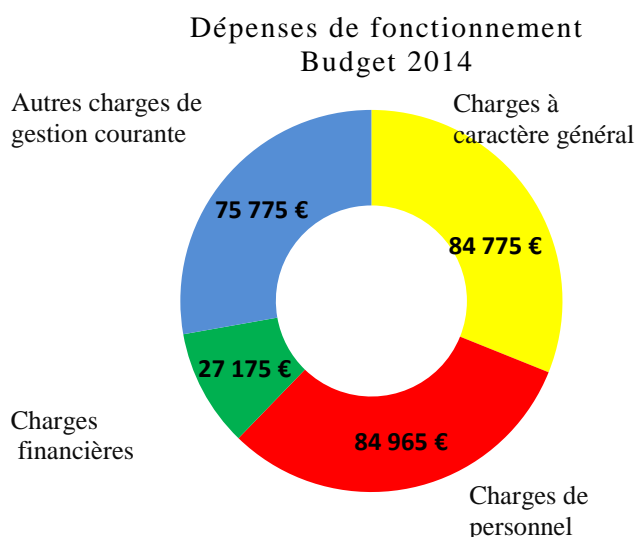
Informations compte administratif 2013 et budget 2014

Compte administratif 2013:

	<i>Budget commune Réalisé en 2013</i>	<i>Budget assainissement Réalisé en 2013</i>
Dépenses de fonctionnement	249978,77 €	29932,26 €
Recettes de fonctionnement	333790,35 €	35927,62 €
Dépenses d'investissement	265372,48 €	66755,66 €
Recettes d'investissement	336204,81 €	46555,27 €

Budget 2014

Fonctionnement



Investissement

Opérations	Dépenses	Recettes
Réhabilitation ancienne poste	275825,35 €	213 178,00 €
Aménagement école	20000,00 €	71876,00 €
Extension du cimetière	132960,00 €	115414,00 €
Enfouissement route de St Jean	33 000,00 €	6 780,00 €
Voirie carrefour route de Saint Martin	11050,00 €	3742,00 €
Divers (archives, sécurité statuettes Eglise, opération cocon63,...)	28550,00 €	13700,00 €

✓ *L'élection municipale a mis en place un nouveau conseil municipal.*

Composition de cette équipe :

- M. José **FANJUL** Maire.
- Mme Patricia **MAGAUD** 1^{er} Adjoint.
- M. Gérard **LAFONTAINE** 2^{ème} Adjoint.
- Mme Sylvie **ROUBILLE** 3^{ème} Adjoint
- M. Sébastien **BERAUD** Conseiller.
- Mme Brigitte **CHARRAS** Conseiller.
- M. Jean-Christophe **DREUILHE** Conseiller
- M. Denis **ESTEVE** Conseiller.
- M. Gaël **FOUILLOUX** Conseiller.
- M. Richard **GRANGE** Conseiller.
- Mme Murielle **MALGAT** Conseiller.
- Mme Maurine **OSTAILLER** Conseiller.
- M. Gilles **PEYRICAL** Conseiller.
- Mme Véronique **SAUVADET** Conseiller.
- M. Jérôme **TOURETTE** Conseiller.

Commissions et délégations.

COMMISSIONS		
ASSAINISSEMENT VOIRIE	MAGAUD Patricia	LAFONTAINE Gérard
	OSTAILLER Maurine	GRANGE Richard
	TOURETTE Jérôme	ESTEVE Denis
	FOUILLOUX Gaël	BERAUD Sébastien
BATIMENT TRAVAUX ENTRETIEN	LAFONTAINE Gérard	MAGAUD Patricia
	ROUBILLE Sylvie	MALGAT Murielle
	SAUVADET Véronique	CHARRAS Brigitte
	TOURETTE Jérôme	BERAUD Sébastien
ENTRETIEN DES CHEMINS	TOURETTE Jérôme	
	FOUILLOUX Gaël	
	GRANGE Richard	
	ROUBILLE Sylvie	
	DREUILHE Jean-Christophe	
	ESTEVE Denis	
ANIMATION COMMUNICATION	SAUVADET Véronique	
	DREUILHE Jean-Christophe	
	CHARRAS Brigitte	
	LAFONTAINE Gérard	
	PEYRICAL Gilles	
	OSTAILLER Maurine	

REVISION LISTE ELECTORALE	SAUVADET Véronique
	FANJUL Jose
	LAFONTAINE Gérard
	CHARRAS Brigitte
	TOURETTE Jérôme
	BERAUD Sébastien
	MALGAT Murielle
ECOLE	DREUILHE Jean-Christophe
	ROUBILLE Sylvie
	OSTAILLER Maurine
	FANJUL José

DELEGATION ET REPRESENTATION

COMMUNAUTE DE COMMUNES	FANJUL José	
	MAGAUD Patricia	
CCAS	FANJUL José	
	CHARRAS Brigitte	FIorentino Dominique
	MALGAT Murielle	FOURNERY Nadine
	PEYRICAL Gilles	POUYET Annie
CORRESPONDANT DEFENSE	LAFONTAINE Gérard	
EPF SMAF	ESTEVE Denis	TITULAIRE
	SAUVADET Véronique	SUPPLEANTE
SICTOM	FANJUL José	TITULAIRE
	GRANGE Richard	SUPPLEANT
SIVOM	MAGAUD Patricia	TITULAIRE
	OSTAILLER Maurine	SUPPLEANTE
SIEG	LAFONTAINE Gérard	TITULAIRE
	PEYRICAL GILLES	SUPPLEANT
SIG	DREUILHE Jean Christophe	TITULAIRE
	OSTAILLER Maurine	TITULAIRE
	ROUBILLE Sylvie	TITULAIRE
	FANJUL José	SUPPLEANT
SIVOS	CHARRAS Brigitte	TITULAIRE
	ROUBILLE Sylvie	SUPPLEANTE

0-----0-----0

Assainissement :

Les entreprises pouvant intervenir sur le domaine communal dans le domaine de l'assainissement étaient :

- **C.T.P.P.** Pardines
- **CYMARO** Massiac
- **CHASTANG** Le Breuil sur Couze
- **LA SADE** Saint Rémy de Chagnat

Désormais l'entreprise **TP PASSION** de Parentignat est également validée.

Cantine :



Les tarifs de la SOGIREST fournissant les repas augmentent de 1,80%, par conséquent les prix de la cantine augmentent à compter du 1 septembre, soit 3€50 pour un repas enfant et 4€28 pour un adulte.

Obligation de Fourrière.

Pour assurer l'obligation de fourrière dans la commune nous cotisons à l'association S.O.S. Animaux du Broc à hauteur de 0,50 € par habitant, qui assure pour nous cette obligation.

Depuis cette année, 2 caissons fermés par un cadenas à numéros sont placés à l'extérieur afin de pouvoir déposer des animaux même pendant les heures de fermeture du centre.





Les risques liés à la canicule :

Afin de prévenir et de lutter contre les conséquences sanitaires de la canicule, un dispositif national est mis en place. Il se compose de quatre niveaux d'alerte afin de faciliter l'action vers les personnes un registre et mis en place dans les mairies.

Ce registre est destiné à recenser les personnes à risque (Personnes âgées ou handicapées vivant seules à leur domicile) de la commune.

Ce registre a pour finalité exclusive de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence.

Ce registre peut servir en cas de canicule mais aussi en période de grand froid ou de pandémie.

Si vous avez plus de 65 ou si vous êtes handicapé et que vous vivez seul à votre domicile. **Faites-vous inscrire sur ce registre.**

Vous pouvez vous inscrire seul ou vous faire inscrire par un tiers. Afin de faciliter cette inscription vous trouverez des formulaires en mairie.

Pour toute information complémentaire :

- Vous pouvez consulter le site du Ministère de la Santé à l'adresse : www.sante.gouv.fr
- Un numéro d'information nationale est disponible du 1^{er} juin au 31 août Canicule info service : 0 800 06 66 66.
- En cas de passage au niveau 3 un numéro local peut-être mis en place.
- Numéro d'urgences :
SAMU – 15 ; Pompiers – 18 ; N° d'urgence 'unique européen - 112

✓ Quelques conseils

Conseils pour limiter l'augmentation de température de l'habitation

- Fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.
- Maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit. dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure.
- Baisser ou éteindre les lumières électriques.

Conseils individuels

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h - 21h) et restez à l'intérieur, dans les pièces les plus fraîches
- Si vous devez sortir à l'extérieur, préférez le matin tôt ou le soir tard, restez à l'ombre dans la mesure du possible, ne vous installez pas en plein soleil.
- Si vous devez sortir, portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire.

- Refroidissez régulièrement votre corps : bain frais ; douches ou linges humides posés sur les membres, sur la nuque, sur la tête.
- Buvez régulièrement et sans attendre d'avoir soif, au moins un litre et demi à deux litres par jour, sauf en cas de contre-indication médicale (en cas de fortes chaleurs, il faut boire suffisamment pour maintenir une élimination urinaire normale).
- Ne consommez pas d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation.
- Évitez les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, cola) ou très sucrées (sodas) car ces liquides sont diurétiques.
- En cas de difficulté à avaler les liquides, prenez de l'eau sous forme solide en consommant des fruits (melon, pastèque, prune, raisin, agrume) et des crudités (concombre, tomate, sauf en cas de diarrhées) voire de l'eau gélifiée.
- Accompagnez la prise de boissons non alcoolisées d'une alimentation solide, en fractionnant si besoin les repas, pour recharger l'organisme en sels minéraux (pain, soupes...).
- Évitez les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sport, jardinage, bricolage...).

Conseils collectifs

- Pensez à aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, personnes handicapées, personnes souffrant de troubles mentaux) en leur proposant régulièrement des boissons, même en l'absence de demande de leur part.
- Pensez à appeler vos voisins ou vos amis âgés et handicapés pour prendre régulièrement de leurs nouvelles.



Accès aux services numériques :

Le 1 avril 2013 la médiathèque départementale a lancé une expérimentation destinée à proposer des accès aux services numériques suivant :

- MusicMe : écoute de l'ensemble du catalogue de musique en streaming sur ordinateur. Ecoute d'une sélection de titres sur tablette et smartphone
- Numilog: livres numériques à lire en streaming ou sur liseuse
- Médiathèque Numérique : visionnage de films en streaming ou en téléchargement chrono dégradable sur ordinateur.
- Tout Apprendre : auto-formation informatique, Bureautique, Langues, Musique, Soutien scolaire. Code la route pour permis de conduire ...etc.
- Pressens : recherche d'articles de presse



Aujourd'hui Les service Pressens et Numilog sont arrêtés.

Pour les trois services restants, l'expérimentation est poursuivie jusqu'au 31 décembre 2014. Cet accès aux ressources numériques est entièrement gratuit et peut se faire de votre domicile avec un accès internet.

Vous pouvez vous inscrire à la bibliothèque de la commune à la mairie pendant les heures d'ouverture du secrétariat.

Ce service est proposé par la médiathèque départementale avec le soutien du Conseil Général



Informations école

✓ *Compte rendu réunion du vendredi 27 juin*

Pour la rentrée 2014-2015 les nouveaux horaires ont été choisis au cours d'une réunion de travail entre les membres du syndicat, les enseignantes et les délégués de parents d'élèves

Les nouveaux horaires seront donc les suivants :

Saint Rémy de Chagnat					
Jours Heures	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 h 00 12 h 00	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
13 h 30 15 h 45	Cours	Cours		Cours	Cours
15 h 45 16 h 30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire ou Activité

Saint Jean en Val					
Jours Heures	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9 h 00 12 h 10	Cours	Cours	9 h 00 12 h 00 Cours	Cours	Cours
13 h 40 15 h 45	Cours	Cours		Cours	Cours
15 h 45 16 h 30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire ou Activité

Au cours des activités et de l'accueil périscolaire les enfants seront sous la surveillance et la responsabilité du personnel des écoles même en cas d'intervention d'une personne extérieure.

Les enfants ne souhaitant pas participer aux activités ou à l'accueil périscolaire pourront être récupérés par leurs parents à 15H45 et jusqu'à 15H55 à St Jean en Val.

Les inscriptions à l'accueil périscolaire (lundi, mardi et jeudi) se feront à la semaine, quant à l'inscription à l'activité (vendredi), elle se fera par période scolaire entre 2 vacances et tout enfant inscrit s'engagera à venir sur toute la période.

Les activités ne seront pas mises en place les 2 premières semaines de la rentrée et nous ne pouvons pas encore vous donner le programme définitif car nous sommes dans l'attente de réponses d'intervenants.

Le transport scolaire

En ce qui concerne le transport scolaire, le syndicat prenait, jusqu'à présent, l'intégralité de la somme due (soit 136€/enfant). A partir de la prochaine rentrée, c'est le Conseil Général qui prend en charge la gestion des transports et facturera donc la somme directement aux familles (soit 142€/enfant subventionné).

Les 2 municipalités ont décidé de rembourser 50% de cette somme aux familles pour l'année scolaire 2014-2015 après justificatif du paiement par les familles.

Cette participation a été décidée uniquement pour cette année et les municipalités décideront chaque année si la participation continue et si oui à quel taux. Tout enfant souhaitant prendre le bus scolaire à partir de septembre 2014 devra avoir rempli une fiche d'inscription sinon l'accès au car lui sera interdit.

(Les fiches d'inscription sont disponibles à la mairie de St Rémy de Chagnat 04.73.71.00.09)



✓ Echos d'école

Une année encore bien remplie se termine...

Les élèves ont pu profiter de nombreuses activités sportives en relation avec notre projet d'école: nous sommes allés à la piscine, à la patinoire, avons participé à une rencontre d'athlétisme, profité de plusieurs séances d'initiation au tennis et nous avons passé un après-midi à Kizou. Tout ça pour le plus grand plaisir des enfants !!!

Nous avons également poursuivi notre partenariat avec l'association La Licorne qui permet aux élèves de découvrir différents artistes en visitant leurs expositions et de participer à « Ecole en art », où les enfants sont, à leur tour, les artistes.

Toutes ces activités permettent de développer chez les élèves la notion d'effort, de dépassement de soi, de respect des règles, de respect des autres, mais également la notion d'entraide, de coopération, d'écoute et d'attention...

Que de compétences nécessaires pour les apprentissages !

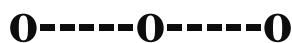
Nous tenons d'ailleurs à remercier l'association Les amis de l'école qui grâce à l'énergie de ses bénévoles nous finance une grande partie des activités.

Merci aussi à tous les parents bénévoles qui donnent de leur temps pour que ces sorties se déroulent dans de bonnes conditions.

Et enfin, pour finir, Merci à tous les enfants qui avec leurs mots et leurs sourires nous montrent le plaisir qu'ils ont de participer à tout ce qu'on leur propose !!!

Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée !!!

G. LEWANDOWSKI



✓ *Les stations d'épuration*

Une station d'épuration est onéreuse à la réalisation et à l'entretien c'est pourquoi il faut la ménager.

Les stations d'épurations ne sont pas **des poubelles** !!!

Produits à ne pas déverser dans une station :

- ✓ Tous les produits avec une Croix noire sur fond orange.
- ✓ Tous les produits pétroliers. (*white-spirit, pétrole, huiles de vidange...*)
- ✓ Les résidus de peinture.
- ✓ **Les lingettes de nettoyage.**
- ✓ L'eau de javel en grande quantité. (*Préférez les pastilles pré-dosées*)



- ✓ **Les préservatifs.**
- ✓ **Les protections Féminines** (serviettes, tampons...)
- ✓ Les cotons tiges.
- ✓ Les huiles de friture.

Ces produits ne sont pas éliminés par les stations et de plus cela risque de colmater le lit d'infiltration. (*filtre à sable ou à roseau*)

nent ces stations.

Pensez aux employés qui entretiennent

Lorsque votre évacuation se bouche pensez à vérifier votre boîtier de raccordement en limite de propriété. Souvent un simple rinçage remettra tout en ordre.

Activités dans la commune

✓ *Le Carnaval.*

Les enfants déguisés se sont rassemblés à la salle polyvalente, ils ont ensuite réalisé un parcours à travers la commune ou ils ont pu échanger confettis contre bonbons.

Ce périple terminé ils se sont retrouvés à la salle polyvalente où ils ont pu savourer un goûter offert par le « club rencontre et gaieté ».



Grâce au beau temps, ce jour-là, ils ont pu jouer et se détendre ensemble.



Cette année ils ont été accompagnés par un groupe de sonneurs de trompe, qui ont égayé la manifestation.

✓ *Remise des calculettes*

La fin de l'année scolaire a été marquée par la traditionnelle remise des calculettes du collège aux élèves quittant le RPI pour rejoindre la 6^{ème}.



Malheureusement 5 élèves n'ont pas pu être présents ce jour-là. Nous leurs souhaitons une bonne année scolaire au collège

Et un grand merci aux amis de l'école pour toute l'aide qu'ils apportent aux élèves du RPI.



✓ *Concours de pétanque*

Le 13 juin le comité d'animation organisait un concours de pétanque.

46 doublettes se sont mesurées, trois d'entre elles ont terminées première avec quatre victoires.



✓ *Don du sang*







La campagne du 16 mai a permis de récolter 85 dons.

Merci à tous



Etat civil







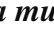
✓ *Naissances :*

-  Elliot **DELAMARE** né le 24 décembre 2013, fils de Maxence **DELAMARE** et de Marjorie **BAYART**.
-  Timaël **OSTAILLER** né le 11 février 2014, fils de Franck et Maurine **OSTAILLER**.
-  Loric **VALETTE-DELDON** né le 7 avril 2014, fils de Yannick **VALETTE** et de Véronique **VALETTE-DELDON**.
-  Nathan **CARRE** né le 28 avril 2014, fils de Romuald **CARRE** et d'Amélie **VIALATTE**
-  Loukas **ROUBILLE** né le 28 mai 2014, fils de Romain **ROUBILLE** et d'Anabelle **BRUGERE**.
-  Louise **BERAUD** née le 10 juin 2014, fille de Sébastien **BERAUD** et de Vanessa **GASPARAUX**.



La municipalité félicite les heureux parents.

✓ *Nouveaux arrivants :*




-  M. Pierre-Jean **PINET** Mme Yolène **MENUT** et Léo **MOKHTAR** 4 rue de l'eau mère
-  M. Edouard **JEAN** et Mme Marina **CAMPONIZZI**, 10 bis lotissement de l'eau mère.
-  M. Nicolas **RUIZ** et Mme. Marie **VELAY**, 3 place de la chapelle.
-  M Hardy **JEFFERSON** 4 rue du four
-  Mme Lucie **GENEIX** 11 rue des vigneron
-  M. Alexandre **GATOLIN** et Mme Carole Anne **VANDENOSTEDEN**, rue des rivages
-  Mme Yvette **PESCE**, place de l'amitié



La municipalité leur souhaite la bienvenue.

Nous nous excusons si nous avons oublié des personnes, si vous avez de nouveaux voisins n'hésitez pas à les inciter à se présenter à la mairie et à l'agence postale. Cela ne peut que leur être bénéfique.

✓ *Décès :*

-  M. André **MOREL** décédé le 5 janvier 2014 à Issoire à l'âge de 81 ans
-  M. Robert **MAZUEL** décédé le 5 février 2014 à Sauxillanges à l'âge de 93 ans
-  Mme Marie **VIDAL** née **TALON**, dite « Jeannine » à Sauxillanges à l'âge de 91 ans



La municipalité présente toutes ses condoléances aux familles

Le coin des associations

✓ *Club Rencontre et Gaieté.*

Calendrier des manifestations du 2 semestre 2014.

Samedi 16 août..... Expo - vente.

Dimanche 17 août..... Expo – vente & brocantes.

Dimanche 14 septembre.....Thé dansant

Mardi 11 novembre.....Fête des marrons & Thé dansant.

Les animations du Club Rencontre et Gaieté sont gratuites pour les habitants de la commune.



✓ *Les amis de l'école*

St-Rémy-de-Chagnat / St-Jean-en-Val

Les membres de l'association « Les Amis de l'école » ont décalé leur assemblée générale en septembre et n'ont pas de calendrier de manifestations.

L'association recherche de nouveaux membres. Aussi n'hésitez pas à prendre contact avec eux car ils œuvrent énormément pour les enfants de nos écoles.



Le bureau actuel:

Présidente : Patricia SAUVADET Vice-présidente : Muriel CAVATZ.



✓ *Club Sportif.*



Séances de Gymnastique le mercredi de 20 h 30 à 21h 30 à la salle polyvalente. Les séances sont suspendues pour la période estivale.

Contact Mme Dominique FIORENTINO tél. 04 73 71 06 82.



✓ *Danses de tous pays*

Créée il y a plus de 20 ans l'association compte environ quarante adhérents toujours prêts à danser dans la bonne humeur.

Nous nous retrouvons tous les lundis, d'octobre à fin juin de 20h à 21h30.

Notre répertoire de danse est varié. Il s'agit de danses collectives, traditionnelles, originaires du monde entier : USA, Israël, pays de l'est, Grèce...

Tout au long de l'année ces soirées sont ponctuées de moments un peu plus festifs : buffet pour Noël, galette des rois, crêpes, soirée dansante au restaurant, repas de fin d'année...

Nous accueillons avec plaisir toutes les personnes intéressées.



Présidente : Mme Henriette **MARCHAND** : chateau.de.pasredon@orange.fr

Vice –Présidente : Mme Colette **GABAS** : collsabag@free.fr

Secrétaire : Mme Marie-Jo **RENZI** : mjt263@aol.com

✓ *Les donneurs de sang bénévoles*

Une des plus anciennes associations de Saint Rémy de Chagnat, elle fut mise en place par M. Auguste **DELDON**, M Louis **ROMERO** lui succéda et depuis 2007 la présidence est assurée par Mme Nadine **FOURNERY**,

Aujourd'hui l'association est composée de 12 membres qui assurent l'organisation de 4 collectes annuelles. Les nombres de dons progressent. Le 16 mai 85 dons en étaient récoltés.

Prochaines collectes : 22 août de 16 h30 à 19 h 30 ; salle polyvalente.

21 novembre de 16 h 30 à 19 h 30 ; salle polyvalente.

L'association recrute également de nouveaux membres.



Divers.

Nous souhaitons publier des informations diverses concernant la vie pratique et les actions des associations de Saint Rémy de Chagnat. Si vous êtes le président ou la présidente d'une association n'hésitez pas à nous communiquer l'agenda de vos manifestations.

Toutes les idées et toutes les informations et suggestions seront les bienvenues et examinées

Vous pouvez les transmettre à la mairie ou à :

Mme Brigitte **CHARRAS**, 5 place de l'église

M. Gérard **LAFONTAINE**, 8 rue des moulins Mail : g-lafontaine@orange.fr

Site internet de la commune

La commune a son site à l'adresse : www.saint-remy-de-chagnat.fr afin de le faire vivre et de le rendre attractif je souhaiterais que les différentes associations nous communiquent l'agenda de leurs manifestations. Pour celles qui n'ont pas encore leur page les informations nécessaires à la réalisation d'une page, composition du bureau, but, activité, si possible quelques photos. Pour les associations qui ont leur page, transmettez-moi les modifications éventuelles

Ce site pourrait aussi contenir une page sur les artisans : activité téléphone, adresse, siège social etc.

Toutes les suggestions et idées sont les bienvenues. Vous pouvez les transmettre par écrit, par messagerie, ou de toute autre façon.

Pour vivre et être visité un site doit évoluer constamment

Merci de votre contribution.

Mail : stremydechagnat@free.fr

g-lafontaine@orange.fr

Memento:

Mairie :

- **Horaires :** Lundi : 13 h 30 à 18 h 30
Mardi : 09 h 00 à 12 h 30
Jeudi : 09 h 00 à 16 h 30
Vendredi : 09 h 00 à 12 h 00
Mail : stremydechargnat@free.fr

Tél : 04 73 71 00 09

Fax : 04 73 71 98 11



Les horaires vont changer au
1 septembre ils ne sont pas fixés à
ce jour.

- Permanence de Monsieur le maire :

Lundi après-midi.

Jeudi après-midi.

- Permanence des adjoints :

Samedi matin de 9 h. à 11 h.

Agence postale communale :

- **Horaires :** Lundi : 13 h 30 à 16 h 30
Mardi : 08 h 30 à 12 h 30

Jeudi : 08 h 30 à 13h30

Vendredi : 08 h 30 à 12 h 30

Mairie de Sauxillanges

- **Communauté de communes du pays de Sauxillanges:** 04 73 96 37 62

- **Services de portage des repas à domicile :** 04 73 96 37 62

(les repas sont réalisés par l'EHPAD de Sauxillanges Charles **ANDRAUX**)

Services divers :

- **ADMR Sauxillanges Association du service à domicile et à la personne** 04 73 96 87 96

- **CLIC Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique :** 04 73 89 67 38
(Issoire)

- **SSIAD Service de Soins Infirmier à Domicile** 04 73 89 71 31

- **SIVOS Service d'aide-ménagère à domicile** 04 73 89 71 32

- **Trésor Public d'Issoire** 04 73 89 15 78

- **Déchetterie Sauxillanges** 04 73 96 88 92

- **Horaires :** Lundi 14 h 00 à 18 h00
Mardi à vendredi 10 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 18 h 00
Samedi 09 h 00 à 12 h 00 – 14 h00 à 18 h 00

Santé Sécurité

- **Gendarmerie de Sauxillanges :** 04 73 96 81 55

- **SAMU :** 15

- **POMPIERS** 18

- **URGENCES (à partir d'un portable)** 112

R.P.I. Saint Rémy de Chagnat/Saint Jean en Val

- **Ecole de Saint Rémy :** 04 73 71 08 18

- **Ecole de Saint Jean :** 04 73 96 82 93